juristudiant
forum des étudiants en droit

info examen pour étudiante salariée Nancy

Par **meloche**, le **03/10/2007** à **23:17**

Bonjour à tous !
Je suis actuellement en L2 à Nancy en tant qu'étudiante salariée, je suis donc dispensée d'assiduité aux TD. J'aurai souhaité savoir si il y avait des aménagements spécifiques concernant les partiels, pour les personnes étant ds ma situation. En effet, je me vois mal passer les mêmes épreuves que tt le monde, sachant que je ne vais pas aller aux TD, alors que c'est là qu'on travaille les cas pratiques, les dissert....
Je remercie d'avance les personnes qui me répondront !

Par **jeeecy**, le **04/10/2007** à **07:54**

Bonjour

non il n'y a pas d'amenagement des examens finaux pour les etudiants salaries

Jeeecy

Par **Morsula**, le **04/10/2007** à **18:08**

Bonsoir,

Vous pouvez consulter le règlement d'études de Licence à l'adresse suivante, certains paragraphes concernent les étudiants salariés et peuvent vous intéresser :

http://fac-droit.univ-nancy2.fr/doc/reg ... _droit.pdf

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés